REPUBLIQUE DU BENIN

.....

MINISTERE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

.....

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L'ANALYSE ECONOMIQUE

.....

SYNTHESE DES ANALYSES SUR LES POPULATIONS VULNERABLES

AVRIL 2017

TOME 6

CARACTERISTIQUES DES GROUPES SPECIFIQUES

Synthèse des analyses

Cette synthèse présente les résultats sur les caractéristiques des groupes spécifiques de la population béninoise à partir du quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4) réalisé par l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE) en mai 2013. Le RGPH-4 a bénéficié de l'appui financier de la Coopération Suisse, de la Banque Mondiale, de l'UNICEF et de l'UNFPA. L'INSAE saisit l'opportunité qui lui est offerte par la présente publication pour remercier les Partenaires Techniques et Financiers qui appuient le Système Statistique National.

Pour tous renseignements concernant le RGPH-4, contacter l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Économique (INSAE), 01 BP 323, Cotonou, Bénin (Téléphone (229) 21 30 74 48/21 30 82 44 ; Fax (229) 21 30 82 46 ; e-mail : insae@insae- bj.org ; Internet : www.insae-bj.org).

SOMMAIRE

TABLEAU DES INDICATEURS CLES 4

CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN 5

BREF APERÇU SUR LE RGPH-4 6

FEMMES AU BENIN 9

LES ENFANTS ET LES JEUNES AU BENIN 12

SITUATION DES PERSONNES HANDICAPEES DU BENIN 16

LES PERSONNES AGEES AU BENIN 18

TABLEAU DES INDICATEURS CLES

Indicateurs	Valeur
Femmes au Bénin	
Effectif de la population féminine	5 120 929
Proportion de la population féminine au Bénin (%)	51,2
(a) Urbain	44,7
(b) Rural	55,3
Espérance de vie à la naissance des femmes (ans)	65,2
(a) Urbain	67,5
(b) Rural	64,8
Taux brut d'activité (%)	
(a) 10-14 ans	5,2
(b) 15-64 ans	67,1
(c) 65 ans ou plus	46,8
Taux de chômage (%)	
(a) 10-14 ans	0,6
(b) 15-64 ans	0,4
(c) 65 ans ou plus	0,2
Enfants et jeunes au Bénin	
Proportion des enfants et des jeunes (%)	
(a) Urbain	41,9
(b) Rural	58,1
Proportion des enfants de 0 à 4 ans (%)	32,1
(a) Urbain	41,6
(b) Rural	58,4
Proportion des enfants de 5 à14 ans (%)	56
(a) Urbain	58,6
(b) Rural	41,4
Proportion des jeunes de 15 à 24 ans (%)	33,1
(a) Urbain	47,5
(b) Rural	52,5
Proportion d'enfants vivant dans les ménages utilisant l'eau de source non améliorée (%)	10
Proportion d'enfants vivant dans les ménages utilisant la nature comme mode d'aisance (%)	65
Proportion des enfants hors école (%)	10,8
(a) Urbain	26,4
(b) Rural	73,6

CARTE ADMINISTRATIVE DU BENIN

BREF APERÇU SUR LE RGPH-4

Bref aperçu de la stratégie de collecte et de traitement des données

Par relevé N°09/PR/SGG/REL du 17 mars 2011, le Gouvernement du Bénin a retenu d'organiser le quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH-4).

Ce quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitation a été réalisé du 11 au 25 mai 2013 soit exactement onze (11) ans trois (3) mois après le troisième Recensement.

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitation est un comptage complet à une date déterminée de la population d'un pays donné, d'une ville ou d'une région et un inventaire de son habitation. C'est un dénombrement sans omission, ni répétition des personnes et/ou des ménages.

Le RGPH-4 a utilisé 13 000 agents recenseurs, 2 972 chefs d'équipe, 743 contrôleurs et 45 superviseurs pour la collecte d'informations sur toutes les personnes résidant au Bénin, ainsi que les conditions de vie des ménages à l'aide du questionnaire ménage. La technique de collecte utilisée est l'interview directe de porte à porte. Cette méthode consiste à se présenter dans chaque ménage, à poser des questions au Chef de Ménage et/ou à tous ses membres capables d'y répondre et à inscrire sur le questionnaire ménage les renseignements recueillis. Le recensement de 2013 a permis de collecter des informations sur les ménages agricoles pour la mise en place d'une base de sondage pour les enquêtes agricoles.

Pour la réalisation de ce recensement, l'opération de cartographie censitaire a permis de découper le Bénin en 12 000 petites portions appelées Zones de Dénombrement (ZD). Comparativement au recensement précédent où les zones de dénombrement ont été découpées à l'intérieur de l'arrondissement, le découpage en zones de dénombrement pour le RGPH-4 a été fait à l'intérieur de chaque village et quartier de ville. Cette innovation a permis de fournir les informations au niveau de chaque village et quartier de ville. Chaque Zone de dénombrement est confiée à un Agent Recenseur dont le rôle a consisté à y dénombrer toutes les personnes et les ménages y résidant dans un délai de deux semaines.

Les informations collectées dans le cadre du RGPH-4 ont été codifiées, saisies, apurées et tabulées à l'Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique (INSAE). La codification des données a été faite par 140 agents (120 codificateurs et 20 vérifieurs) répartis en deux équipes. La saisie des données a été assurée par 150 Agents dont 140 opérateurs de saisie et 10 contrôleurs. Cette phase a démarré en août 2014 et pris fin en avril 2015. L'apurement et la tabulation des données ont été réalisés avec les logiciels CSPro et SPSS par une équipe composée des cadres de l'INSAE et des personnes ressources ayant participé au Recensement Général de la Population et de l'habitation de 2002.

Définition des concepts de base du RGPH-4

Plusieurs concepts ont été utilisés lors du recensement dont il est important de rappeler le contenu afin que tous les utilisateurs aient une compréhension unique. Il s'agit notamment du :

- **Ménage :** Ce concept est fondé sur les dispositions prises par les personnes individuellement ou d'une façon collective afin de pourvoir à leurs besoins vitaux. On distingue deux sortes de ménages : le ménage ordinaire et le ménage collectif.

- **Ménage ordinaire :** c'est un ensemble

de personnes apparentées ou non, reconnaissant l'autorité d'un même individu appelé "Chef de Ménage" et dont les ressources et les dépenses sont également communes. Elles habitent le plus souvent sous un même toit, dans la même cour ou la même concession.

- **Ménage collectif :** c'est un groupe de personnes qui, pour des raisons extra-familiales notamment des raisons professionnelles, de santé, scolaires, confessionnelles, de privation de liberté, vivent ensemble dans un établissement ou une institution spécialisée tels qu'un camp des ouvriers, une caserne militaire, un internat, un hôpital avec des salles d'hospitalisation, un couvent, un orphelinat ou une prison.

- **Noyau familial :** c'est un groupe comportant un couple avec ou sans enfant, ou un adulte avec au moins un de ses enfants. Il s'agit de personnes unies par le lien conjugal et/ou le lien biologique (lien paternel ou maternel).

- **Milieu de résidence :** il est défini comme une zone hétérogène qui répond ci-dessus et **au moins 10.000 habitants.**

Est considéré comme milieu rural, tout arrondissement ne remplissant aucune des trois conditions précitées.

Evaluation de l'exhaustivité du dénombrement et de la qualité des données collectées sur certaines variables

Dans plusieurs recensements, on assiste parfois à un double compte des personnes ou des ménages, ou encore à des omissions des individus et/ou des ménages. Pour s'assurer de l'exhaustivité du RGPH-4 deux dispositifs ont été mis en place. Avant la phase de dénombrement, le découpage à l'intérieur des villages ou quartiers de ville des zones de dénombrement permet d'assurer la prise en compte des limites des unités administratives. Pendant la phase de déploiement, chaque chef d'équipe a vérifié la cohérence des limites des zones de dénombrement affectées à ses agents enquêteurs, le contrôleur a vérifié la cohérence des limites des aires de travail de ses chefs d'équipes et le superviseur s'est assuré de la cohéren

Graphique 8 : Répartition des personnes âgées par statut d'occupation selon le milieu de résidence

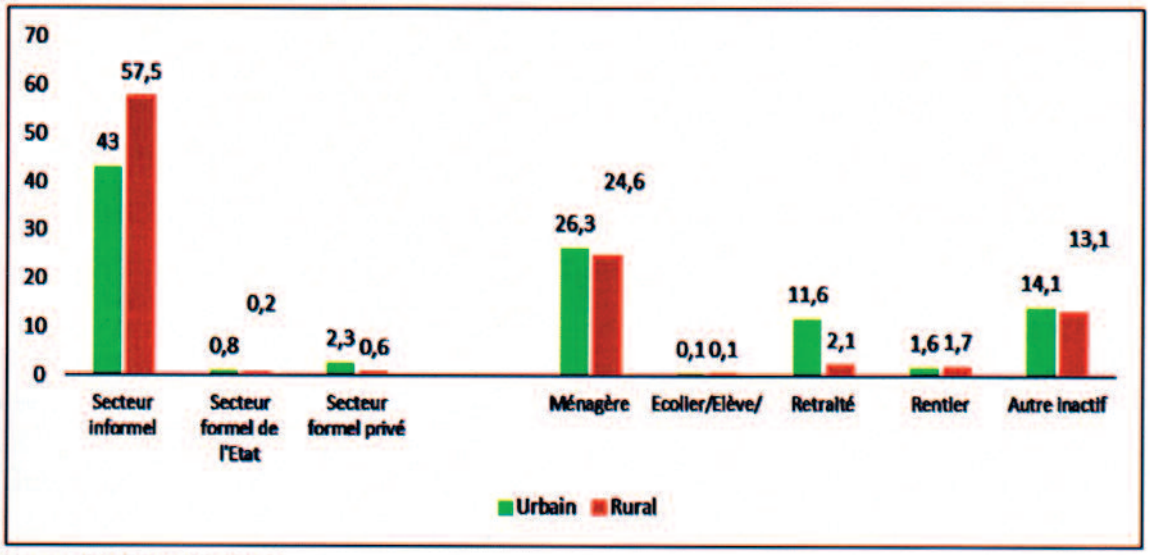

Source : INSAE, RGPH4-2013

L'analyse de la branche d'activité des personnes âgées révèle que 65,5% des personnes âgées occupées sont dans la branche « agriculture, élevage, pêche », et 20,4% travaillent dans la branche «ommerce, hébergement et restauration». Viennent ensuite les industries manufacturières (5,4%), les transports et communication (2,0%) et « bâtiment et travaux publics » (1,8%). L'analyse du statut de dépendance des personnes âgées révèle que 63,5% des personnes âgées sont chefs de ménage et 36,5% sont dépendantes, c'est-à-dire qu'elles ne sont pas chefs de leur ménage. Les chefs de ménage vivant seuls représentent un pourcentage de 9,9%, avec une proportion de 3,3% pour les hommes et 6,6% pour les femmes. La proportion de chefs de ménage vivant seuls est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural avec des proportions respectives de 57,1% et 42,9%. L'analyse selon le groupe d'âges révèle que les personnes âgées de 65-79 ans sont celles qui vivent le plus seules (43,9%), suivie des personnes âgées de 60 à 64 ans (36,4%).

Equipe d'élaboration du document

Coordination des travaux

Alexandre S. BIAOU, Directeur Général de l'INSAE

Supervision technique des travaux

Djabar Dine C. ADECHIAN, Directeur des Etudes Démographiques

Rédacteur du rapport

Djabar Dine C. ADECHIAN
Rémy HOUNGUEVOU
Gisèle HOUESSOU ASSABA
Sévérin AGBANGLA
Jeannine HOUEHA
Renaud YOVOGA
Armelle AHAMIDE
Mêmounath BISSIRIOU épse ZOUNON
Bruno DJAGBA
Oscar HOUNDONOUGBO
Appolinaire TOLLEGBE

Personnes ressources

Chitou FATAHI
Charlotte QUENUM
Justin DANSOU
Candide ATODJINOU
Aimé ATINDEHOU
Joël B.KOUTCHORO

Personnel d'appui administratif, comptable et logistique

Lisette ASSEMIEN, Directrice Administrative et Financière
Eléonore ABLEFONLIN
Hermine VIGAN
Magloire DJIKA

Auteurs des chapitres

Femmes au Bénin
SERIKI S. Léontine, SOKOU Samson, Justin DANSOU, AHOUANDOGBO Boris

Enfants et jeunes au Bénin
Hamed BANOUGNIN, Eric HOUNTONGBE, Marius DOMINGO, Charles DEDEGBE

Personnes handicapées au Bénin
Mêmounath BISSIRIOU ZOUNON, Sylvestre A. T. DANSOU, Claudine LAWSON DAÏZO

Personnes âgées au Bénin
Raoul EDON, Claude ADJOVI, BIAOU Alexandre

Nouvelle Presse Industries Graphiques
03 B.P. 2572 Cotonou • Benin
Tél. : (229) 21 33 10 09 – Fax : (229) 21 33 01 29